

Réf. MO57306

Casquettes anti-heurt



Les +

Protège des heurts : protection contre les blessures causées par l'impact d'objets fixes.
Aération latérale
Réglage rapide et sûr

CONDITIONNEMENT D'ACHAT

Réf.	Taille	Sachet	Carton
57306	Taille unique/One size	10	60
P57306	-	8	48

CONDITIONNEMENT DE VENTE

>1

Multiple

DESCRIPTION

Ne protège pas contre les chutes d'objets (voir les casques de chantier pour l'industrie conformes à la norme EN 397).

Casquette munie d'une coque en plastique protégeant contre les heurts.

S'utilise surtout en intérieur où les chutes d'objet ne peuvent pas se produire.

Tissus ext. : 100% coton, 255-265g/m2

Coque de protection ABS

Coussinets ext. en EVA

Coussinets intérieurs en polyéthylène

Anneaux d'aération cuivre.

SECTEURS

Constructions mécaniques

Industries légères

Maintenance

Infrastructures, BTP, TP

Second-œuvre du bâtiment

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Milieus industriels en intérieurs, sans risque de chute d'objets

A voir également

VARIANTES



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Forme	Casquette anti-heurt	Caractéristiques	Coque de protection en ABS
Risque principal	Particulièrement adapté pour les travaux intérieurs avec risque de chute d'objets statiques		Renfort de protection en EVA
Couleur	Noir		ABS protection shell
			Toile extérieure en tissu 100% coton
			Oeillets d'aération en cuivre
			Réglage par velcro de 54 à 59 cm
			Visière : 7cm

NORME(S)

Cet équipement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type 2754/1747/158/07/23/0447

Délivré par ALIENOR CERTIFICATION (2754) ZA du Sanital - 21- rue Albert Einstein - 86100 CHATELLERAULT - France



EPI CAT. II

EN812:2012

Casquettes anti-heurt pour l'industrie.